

SOMMAIRE

Description médicament
Informations
Utilisation
Effets indésirables
Conservation
Info. supplémentaires

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

EUPHON, pastille - Notice patient



ANSM - Mis à jour le : 18/12/2020

DANS LA PRESENTE ANNEXE, LES TERMES "AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ" S'ENTENDENT COMME "ENREGISTREMENT DE MÉDICAMENT TRADITIONNEL À BASE DE PLANTES" ET LE TERME "AUTORISATION" COMME "ENREGISTREMENT"

Dénomination du médicament

EUPHON, pastille

Erysimum (extrait sec des parties aériennes fleuries d')

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que EUPHON, pastille et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre EUPHON, pastille ?
3. Comment prendre EUPHON, pastille ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver EUPHON, pastille ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE EUPHON, pastille ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

EUPHON, pastille est un médicament traditionnel à base de plantes utilisé pour soulager les symptômes d'irritation de la gorge, tels que l'enrouement et la toux sèche.

Son usage est réservé à l'indication spécifiée sur la base exclusive de l'ancienneté de l'usage.

Ce médicament est indiqué chez les adultes, les adolescents et les enfants de plus de 6 ans.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE EUPHON, pastille ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre l'un de ces médicaments.

Ne prenez jamais EUPHON, pastille

- Si vous êtes allergique à l'érysimum ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

- Ce médicament contient des sucres : saccharose, glucose liquide et sucre inverti. Les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares) ne doivent pas prendre ce médicament.
- Ce médicament contient 0,6 g de sucres par dose. Vous devez en tenir compte si vous suivez un régime pauvre en sucre ou si vous êtes atteint de diabète sucré.
- Si les symptômes s'aggravent (notamment en cas de fièvre, de crachats jaunâtres ou de douleur pour avaler ou respirer) ou si vous ne ressentez pas d'amélioration après 7 jours d'utilisation, consultez un médecin ou un professionnel de santé qualifié.
- Ce médicament contient un colorant, le rouge de cochenille A (E124), et peut provoquer des réactions allergiques.
- Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre EUPHON, pastille.

Enfants

L'utilisation de ce médicament chez les enfants âgés de moins de 6 ans est déconseillée en raison de l'absence de données adéquates et compte tenu de la forme pharmaceutique (pastille).

Autres médicaments et EUPHON, pastille

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

EUPHON, pastille avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

En l'absence de données suffisantes, l'utilisation d'EUPHON, pastille pendant la grossesse et l'allaitement est déconseillée.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

EUPHON, pastille contient des sucres (saccharose, glucose liquide et sucre inverti) et un colorant (rouge cochenille A (E124)).

3. COMMENT PRENDRE EUPHON, pastille ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

Adultes et adolescents à partir de 12 ans : la dose recommandée est de 10 à 12 pastilles par jour.

Utilisation chez les enfants

- Enfants de 6 à 11 ans : la dose recommandée est 5 à 6 pastilles par jour.
- Enfants âgés de moins de 6 ans : compte-tenu de sa forme pharmaceutique, ce médicament est déconseillé chez les enfants de moins de 6 ans.

Mode d'administration

Voie buccale.

Pastille à sucer lentement sans croquer.

Durée de traitement

7 jours.

Si les symptômes persistent après 7 jours d'utilisation, consultez un médecin ou un pharmacien.

Si vous avez pris plus de EUPHON, pastille que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez de prendre EUPHON, pastille

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre EUPHON, pastille

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ces médicaments, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Des réactions allergiques peuvent survenir car ce médicament contient un colorant appelé rouge cochenille A (E124).

La fréquence de ce type de réaction n'est pas connue.

Si d'autres effets indésirables non mentionnés précédemment ont lieu, consultez un médecin ou un professionnel de la santé qualifié.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER EUPHON, pastille ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient EUPHON, pastille

- La substance active est :

Erysimum (*Sisymbrium officinale* (L.) Scop.) (extrait sec des parties aériennes fleuries d')..... 10 mg

Solvant d'extraction : eau

Rapport drogue / extrait : 3,5 – 5,5 : 1.

Pour une pastille.

- Les autres composants sont :

Saccharose, nébulisat de gomme arabique, glucose liquide, sucre inverti, arôme orange*, arôme mandarine**, rouge cochenille A (E124).

* Composition de l'arôme orange : huile essentielle d'orange renforcée en linalol, acétate de linalyle, alphaterpinéol, géraniol, aldéhydes aliphatiques.

** Composition de l'arôme mandarine : huile essentielle de mandarine renforcée en limonène et autres terpènes, alphaterpinéol, linalol, acétate de linalyle, citral, méthylanthranilate de méthyle.

Adjuvant de l'extrait : maltodextrine.

Qu'est-ce que EUPHON, pastille et contenu de l'emballage extérieur ↗

Ce médicament se présente sous forme de pastilles. Chaque boîte en polystyrène contient 70 pastilles.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ↗

Laboratoires MAYOLY SPINDLER
6, avenue de l'Europe
78400 CHATOU

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché ↗

Laboratoires MAYOLY SPINDLER
6, avenue de l'Europe
78400 CHATOU

Fabricant ↗

Laboratoires MAYOLY SPINDLER
6, avenue de l'Europe
78400 CHATOU

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen ↗

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : ↗

[à compléter ultérieurement par le titulaire]
{MM/AAAA}

Autres ↗

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

[Retour en haut de la page](#) ↗

